

Objectifs de la formation :

Cette formation initiale vise à rendre le salarié acteur de sa propre prévention afin de prévenir et diminuer les risques d'accidents du travail liés au travail en hauteur.

DOMAINE:

Sécurité réglementaire
CDT Art L4121-1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail

Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés (EPI)

Utiliser le bon ancrage avec la bonne liaison anti-chute et le bon harnais

PUBLIC VISE:

tout salarié, exposé au risque de chute de hauteur

PRE-REQUIS:

Lire et comprendre le français

EFFECTIF:

Minimum : 2 personnes
Maximum : 10 personnes

DUREE:

7 heures de face à face pédagogique

DATES:

A définir 3 semaines à minima avant le début de la session,

TARIF:

930 € Non assujettis à T.V.A
couvrant l'ensemble des frais pédagogiques pour un groupe

PROFIL FORMATEUR (TRICE)

Nos intervenants EPITH sont spécialisés en travail en milieu dangereux et conditions extrêmes

LIEUX:

Dans vos locaux

CONTENUS PEDAGOGIQUES

Première demi-journée

Partie théorique

Travaux en hauteur en sécurité (accidents et prévention, contexte réglementaire et responsabilités)

Caractéristiques des moyens de protection collective (moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, le balisage et la signalisation)

Caractéristiques des moyens de protection individuelle (classes d'ancrages, casques, anti-chute et supports d'assurage, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoires de liaison, pratique des nœuds sur corde)

Choix d'un dispositif de protection individuelle (étude des risques, accrochage du harnais, facteur de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et auto-contrôle)

Réglementation (normes, décrets, directives)

Seconde demi-journée

Partie pratique

La formation s'effectue sur le(s) site(s) et avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires :

Exercices pratiques d'intervention en hauteur

Elaboration d'une fiche de risques.

Elaboration de la méthodologie permettant la mise en place de l'ancrage provisoire, l'utilisation de la bonne liaison anti-chute et du bon système de préhension.

La manipulation des EPI apportés par chaque stagiaire.

La manipulation des EPI apportés par le formateur.

Mises en situation réelles et études de cas de condition de travail en hauteur, accompagnées d'actions correctives, type toiture...

Epreuve certificative. Bilan

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

100% de face à face pédagogique, alternance d'apports théoriques et de mises en pratique. Formation participative et interactive.

Ordinateur et video projecteur...

MODALITES D'EVALUATION

L'acquisition des compétences est évaluée de manière somatisée tout au long de la formation par des différents moyens (questionnement oral, écrit, mise en situation...).

Une attestation de fin de formation est délivrée individuellement.